

Consultations de puéricultrices

Prévention Protection Maternelle et Infantile 05 55 93 73 53

Maisons de Solidarité Départementales

ARGENTAT - 7 bis Avenue du 11 novembre 1918 - 05 19 07 82 01

BORT - 1 Avenue de Marèges - La Plantade - 05 19 07 82 17

BRIVE CENTRE - 10 Avenue du Général Leclerc - 05 19 07 82 50

BRIVE EST - 85 Avenue Georges Pompidou - 05 19 07 81 31

BRIVE OUEST - Place Jacques Cartier - Tujac - 05 19 07 82 66

EGLETONS - 10 Rue Bernart de Ventadour - 05 19 07 82 90

JUILLAC - Nouvelle Avenue - 05 55 93 79 20

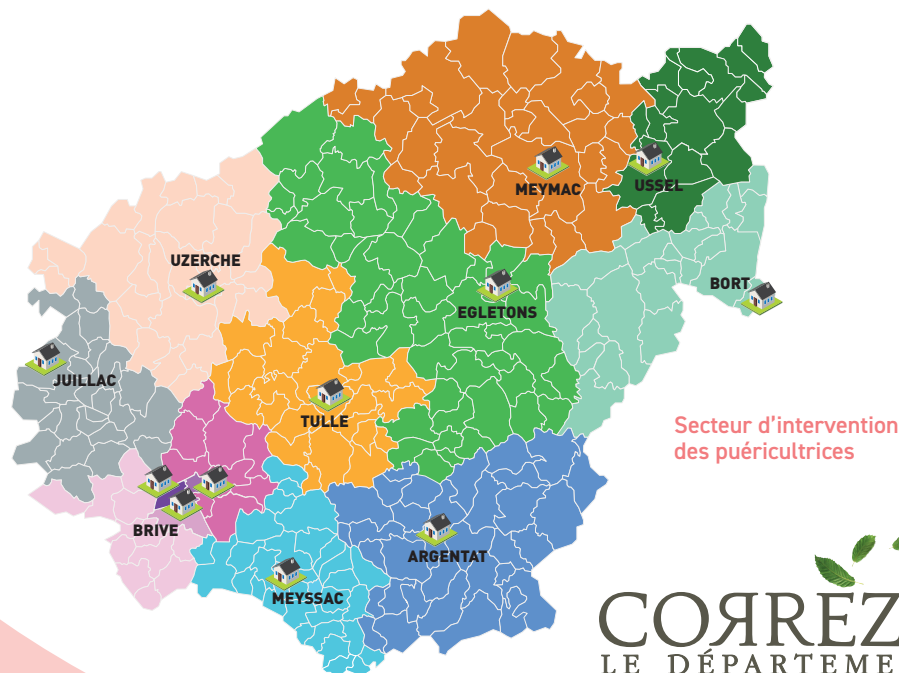
MEYMAC - 20 place des Porrots - 05 19 07 83 12

MEYSSAC - 18 Boulevard du Quercy - 05 19 07 83 20

TULLE - 36 Rue Anne Vialle - 05 55 93 73 17

USSEL - 35-37 Avenue Général Leclerc - 05 19 07 83 30

UZERCHE - Avenue de la Borie Blanche - 05 19 07 83 70



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

9, rue René et Émile Fage - BP 199 - 19005 Tulle Cedex

www.enfance.correze.fr

Prévention
Protection Maternelle et Infantile

*Le service pour vous,
votre enfant et votre famille*



*L'infirmière
puéricultrice
à votre écoute*

CORREZE
LE DÉPARTEMENT



**L'infirmière puéricultrice du service
Prévention Protection Maternelle et Infantile
du Conseil départemental vous accompagne
de la naissance de votre enfant et tout au
long de son développement.**

C'est une interlocutrice privilégiée dans le domaine de la petite enfance.

L'infirmière puéricultrice vous accompagne en vous apportant aide, écoute et conseils :

- lors des visites à votre domicile
- lors des consultations de puériculture dans les Maisons de Solidarité Départementales
- lors d'échanges téléphoniques
- lors des consultations médicales

Elle vous informe et vous conseille sur :

- **SUIVI DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT :**
mensurations, motricité, langage, éveil et développement psychoaffectif.... (quelles acquisitions et quelles activités, à quel âge).
- **SOINS DE PUÉRICULTURE ET D'HYGIÈNE, SOINS CORPORELS :** soin du cordon, lavage de nez, soin du visage, conseils sur la préparation des biberons, pose de linge en abduction...
- **PRÉVENTION DES TROUBLES SENSORI-MOTEURS :**
conseils sur le portage, l'installation du bébé, son éveil...
- **ÉCHANGES ET RECOMMANDATIONS SUR L'ALIMENTATION, LE SOMMEIL, LES RYTHMES, LE TRANSIT, LES PLEURS DU NOURRISSON**

- **CONSEILS ET SOUTIEN À L'ALLAITEMENT**
- **CONSEILS SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ENFANT, LA PRÉVENTION :** vaccinations, prévention des accidents domestiques...
- **ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN À LA RELATION PARENT ENFANT** écoute attentive de la mère, du père, de l'enfant et de la fratrie.
- **INFORMATIONS SUR LE SERVICE PRÉVENTION PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :** l'équipe, les services.
- **INFORMATIONS SUR LES MODES D'ACCUEIL (CRÈCHE, HALTE-GARDERIE, ASSISTANTE MATERNELLE...), LES LIEUX D'ACCUEIL PARENTS-ENFANT ET LA SOCIALISATION DE L'ENFANT**
- **ORIENTATION SI BESOIN VERS D'AUTRES PRATICIENS** (médecins, spécialistes, partenaires, professionnels sociaux-éducatifs).

Mais aussi !

L'infirmière puéricultrice réalise en partenariat et avec le Médecin de PMI, le bilan de santé des enfants scolarisés en moyenne section, dans les écoles maternelles.

Elle effectue différents dépistages (visuel, auditif, de langage et de développement général) et vérifie les vaccinations.

L'infirmière Puéricultrice participe également aux agréments des Assistants Maternels et Assistants Familiaux. Elle assure le suivi des assistants(es) maternels(les). Elle intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.

